

## Identification et vérification de la résidence des prestataires de services de garde d'enfants non officiels

Tous les prestataires de services de garde d'enfants non officiels (également connus sous le nom de prestataires de services de garde d'enfants familiaux et à domicile légalement exemptés) doivent fournir une preuve d'identification et de résidence afin de s'inscrire à l'Administration des services à l'enfance (Administration for Children's Services, ACS) et de recevoir un paiement. Veuillez soumettre ce formulaire pour chaque nouvel enfant que vous inscrivez.

Nom du prestataire : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant pris en charge : \_\_\_\_\_

Lieu de la garde d'enfants : \_\_\_\_\_

Cet emplacement est (sélectionnez une option) :  Ma maison  La maison de l'enfant  Autre

### Vérification de l'identité du prestataire

Veillez présenter **l'une** des pièces d'identité valides suivantes avec photo :

- Permis de conduire/carte d'identité pour non-conducteur
- Passeport ou visa
- Certificat de naturalisation ou de citoyenneté
- Carte d'étudiant ou carte d'identité militaire
- Carte d'autorisation de travail
- Carte de résident permanent

[ OU ]

Veillez présenter **deux** des pièces d'identité valides suivantes sans photo :

- Carte de Sécurité sociale
- Acte de naissance
- Certificat de baptême
- Carte d'aide gouvernementale (par exemple l'aide financière en espèces (Cash Assistance), Medicaid, Programme spécial de nutrition supplémentaire (Supplemental Nutrition Assistance Program, SNAP))
- Police d'assurance-vie
- Relevé bancaire

### Autre vérification de domicile

Les prestataires de services de garde non officiels peuvent s'occuper d'un enfant à leur domicile, au domicile de l'enfant ou dans un domicile où ne vivent ni le prestataire ni l'enfant. Dans toutes ces circonstances, une vérification de la résidence est obligatoire.

#### Si vous vous occupez de l'enfant à votre domicile.

Veillez présenter l'un des documents suivants (l'original ou une copie). Les documents portant un astérisque (\*) ne peuvent pas dater de plus de 60 jours.

- Bail ou acte de propriété à votre nom
- Dossiers d'hypothèque
- Facture de l'impôt foncier
- Facture de charges avec votre adresse (par exemple, électricité, gaz, chauffage, mazout, eau ou téléphone fixe)
- Déclaration/quittance de loyer avec adresse préimprimée\*
- Un relevé bancaire avec votre adresse\*
- Dossier scolaire du prestataire indiquant votre adresse\*
- Déclaration du propriétaire sur son papier à en-tête officiel\*

#### Si vous vous occupez de l'enfant au domicile de l'enfant ou dans un autre foyer.

Veillez faire signer la déclaration ci-dessous par le propriétaire ou le locataire principal du lieu où vous vous occuperez de l'enfant. Aucun document supplémentaire n'est requis.

Je soussigné, \_\_\_\_\_, propriétaire ou locataire principal au \_\_\_\_\_,  
Nom du propriétaire/locataire principal Adresse

approuve l'utilisation de ma résidence pour des services de garde d'enfants fournis par \_\_\_\_\_  
Nom du prestataire

à \_\_\_\_\_.  
Nom de l'enfant

Signature du propriétaire/locataire principal : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_